



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BURY

60250

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

CANTON DE MOUY

Téléphone : 03 44 56 52 54

Fax : 03 44 26 02 02

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

- **Scolaire BURY** : inscription en mairie aux heures habituelles d'ouverture (8h30-12h00 et 14h00-18h00) du **10 avril au 19 mai 2017**.

Les inscriptions ne seront définitives que lorsque la commission scolaire aura été organisée au mois de juin.

- **Scolaire SIRS** : en Mairie de Bury du **03 avril au 05 mai 2017**

Maternelle Claude de DURANT SAINT CLAUDE : sont concernés les **enfants nés en 2014**.

Pour les **enfants nés en 2015 (enfants nés en janvier et février)** : inscriptions envisageables sous certaines conditions (2 ans le jour de la rentrée, propreté, places disponibles...) **et sous réserve de la capacité d'accueil de l'école**.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après la réunion de concertation par la « commission scolaire SIRS/Enseignants » mi-Juin.

■ **Inscriptions :**

Il est obligatoire de passer en mairie avant d'aller dans les écoles.
Se munir d'une attestation de domicile (Facture EDF, téléphone, ...).

Dans les écoles, le livret de famille et le carnet de santé vous seront demandés.

Pour les enfants récemment arrivés et qui doivent s'inscrire pour septembre la procédure est identique avec un passage en premier à la mairie.

S.I.R.S.

SAINT CLAUDE-SAINT EPIN-ROUSSELOY

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

En Mairie de Bury du 03 Avril au 05 Mai 2017.

Maternelle Claude de DURANT SAINT CLAUDE : sont concernés les **enfants nés en 2014**.

Pour les **enfants nés en 2015 (enfants nés en janvier et février)** : inscriptions envisageables sous certaines conditions (2 ans le jour de la rentrée, propreté, places disponibles...) **et sous réserve de la capacité d'accueil de l'école**.

Se munir d'une attestation de domicile.

Madame Florence BERNARD, Directrice, recevra les parents du **09 Mai au 24 mai 2017**, pendant les heures scolaires. Il est préférable de prendre contact par téléphone au ☎ : 03.44.56.46.69.

Se munir IMPERATIVEMENT du livret de famille et du carnet de santé.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après la réunion de concertation par la « commission scolaire SIRS/Enseignants » mi-Juin.